

rabatteurs, porteurs de fusils ou d'épieux. Après avoir traversé le Canada en long et en large et essayé de faire comprendre un programme très difficile—et je suis en mesure d'apprécier les difficultés qu'ils ont rencontrées—on comprend qu'ils aient l'air accablé. Somme toute, le 12 octobre 1975, l'économie se portait bien. L'inflation ne préoccupait personne, du moins personne chez les ministériels. Les prévisions fiscales et monétaires faites par l'ancien ministre des Finances dans l'exposé budgétaire de juin s'avéraient exactes. Tout allait bien; il n'y avait rien d'inquiétant.

Puis tout à coup, le 13 octobre, c'est la catastrophe. L'inflation apparaît soudain—ou peut-être s'agit-il «d'inflation appréhendée», si je ne peux me permettre de plaquer un mot célèbre de 1970. Et le premier ministre se trouve aux prises avec ce qui sera sans doute le défi le plus formidable de sa carrière, celui de persuader le peuple canadien d'appuyer son programme et, chose encore plus difficile, de croire en sa sincérité.

Je suis surpris de l'attitude du président du Conseil du Trésor. Assurément, des membres de son entourage ont lu notre motion. Nous ne disons pas qu'il faille procéder à des coupures ici et là. Mais les collègues du ministre ont parcouru le pays en affirmant partout que l'économie était en difficulté, que le peuple canadien devait se rendre compte de la gravité de la situation et que le gouvernement, comme preuve de sa sincérité, se préparait à y remédier. Nous lui demandons simplement: Montrez-nous le. C'est l'épreuve de la vérité.

Les députés d'en face ont l'audace inégalée de demander au peuple canadien de faire des sacrifices pour appuyer la politique du gouvernement, alors qu'ils n'ont pas le courage, l'énergie ou l'intelligence de se présenter devant le Parlement et de déclarer: Voilà ce que nous comptons faire pour restreindre nos propres dépenses. Ne parlons pas des restrictions envisagées dans le budget de juin dernier. A cette occasion, l'ancien ministre des Finances, se frappant la poitrine, nous avait déclaré: J'ai dû faire une chose terrible; j'ai dû dire à mes collègues qu'ils n'obtiendraient pas tout l'argent qu'ils voulaient. J'ai dû leur couper les vivres. Mais nous n'avons jamais su dans quelle mesure. Il ne nous a pas dit qu'elles étaient les demandes initiales. Ses protestations n'étaient que de la frime, et le ministre le sait fort bien. S'il avait déposé les demandes initiales et montré en quoi elles avaient été diminuées, nous aurions pu nous laisser convaincre par sa décision. Mais il s'est contenté de nous dire qu'il avait procédé à ces coupures. Nous n'acceptons pas cela. C'est de la fantaisie.

Même si notre motion avait été présentée en ces termes, la réponse du ministre serait tombée complètement à plat. Mais elle n'était pas rédigée ainsi. Elle disait qu'il fallait que le gouvernement montre l'exemple aux autres Canadiens en précisant immédiatement la nature et la portée des restrictions qu'il était prêt à accepter. Voilà ce que nous demandons. Trêve de belles paroles, des actes. Si le gouvernement est prêt à s'imposer des restrictions, qu'il en donne le détail à la Chambre et à la population. D'ici là, personne ne le croira.

Je dis bien franchement que je n'aime pas le détail du programme gouvernemental. Je ne crois pas qu'il puisse marcher dans sa forme actuelle. Mais je suis de ceux qui ont pris part au débat et j'ai déclaré que j'étais prêt à faire un effort pour qu'on présente un bill valable—et nous avons besoin d'un bill qui apporte quelque chose car le pays ne pourra continuer bien longtemps à tolérer le genre de programmes fiscaux et monétaires que le gouvernement nous a imposés. Je sais que le président du Conseil du Trésor n'a pas eu beaucoup de temps pour se préparer au

Dépenses gouvernementales

débat, mais nous n'en en avons pas eu beaucoup pour présenter notre motion. Je pensais que le ministre se serait attendu à ce que ce soit le genre de motion que l'opposition officielle présenterait dans la conjoncture actuelle. Mais si le ministre était venu ici aujourd'hui nous donner, au lieu de sa vieille rengaine, une idée précise de ce qu'il avait l'intention de faire, les perspectives seraient infiniment meilleures. Mais il n'en a nullement l'intention, car il ne sait pas comment s'y prendre. Il n'en a pas la moindre idée.

M. Chrétien: Et la diminution du nombre d'années-hommes l'année prochaine—de 1.5 p. 100?

M. Woolliams: C'est à peu près comme si vous partiez acheter une Cadillac et que vous reveniez avec une Chevrolet: vous auriez économisé de l'argent.

M. Baldwin: Le problème, c'est qu'il y a trop de ces fins roublards, et ils ont du mal à faire passer un programme du genre de celui que le gouvernement a présenté. S'ils n'y parviennent pas, le programme est voué à l'échec. Je ne m'attarderai pas, puisque le comité en est actuellement saisi, mais je parlerai de quelque chose qui se rattache indirectement à la proposition qui fait l'objet du bill, c'est-à-dire la politique fiscale et monétaire.

● (1700)

Il est question ici de politique fiscale puisqu'il faudra exercer une certaine modération. Si le gouvernement ne peut faire mieux dans deux mois d'ici qu'à l'heure actuelle, ce programme alors sera un trompe-l'oeil, un échec, et le Canada sera dans un joli pétrin. Que fera le gouvernement alors? Voilà pourquoi nous offrons au gouvernement l'occasion de nous donner une preuve de sa détermination et de ses intentions au sujet de ces questions.

C'est là une démarche de relations publiques où les enjeux sont formidables—la survivance de notre pays comme entité économique pour de nombreuses années à venir. Ces enjeux existent dans le programme proposé par le gouvernement. Si le gouvernement ne peut faire mieux que le ministre aujourd'hui, il aura alors des ennuis. Je comprends pourquoi la réaction de la population et des journaux aux efforts tentés par le premier ministre (M. Trudeau), le ministre des Finances (M. Macdonald) et d'autres, pour assurer la cohésion du programme et le faire paraître raisonnable et logique a été en général si négative. J'estime que c'est le fond du problème qui nous assaille.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Allez-vous enfin nous dire quels propos le sénateur Lawson a tenus?

M. Baldwin: La question est sans rapport, à mon avis. Mon ami le connaît probablement beaucoup mieux que moi et je suis certain qu'il peut river son clou au sénateur Lawson. Je me suis occupé de son chef; il peut s'occuper du sénateur. Mais je ne devrais pas trop parler de l'autre endroit en face du député. Quoi qu'il en soit, je veux tout simplement aborder un instant le budget et le déficit budgétaire. Le président du Conseil du Trésor a, sans doute par naïveté ou par innocence, mal interprété ou mal exposé certains faits et certaines possibilités. D'abord, j'appuie les propos que mon chef a tenus et je défie le ministre de nous dire ce que sera le déficit. Nous savons tous les deux, lui et moi, qu'on présentera des budgets de dépenses supplémentaires. Que comporteront-ils, à combien s'élèveront-ils? Je défie le ministre de révéler ces faits.

Je suis persuadé que le gouvernement se gardera bien de présenter à la Chambre l'ensemble des prévisions supplémentaires avant l'adoption du bill C-73. Nous n'examine-